



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

2

BASSE VALLÉE DU VAR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Modification n°2

Secteur du vallon de Bellet

Commune de NICE

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

SCÉNARIO DE CRUE (BASE)

Var en crue décennale
Vallon en crue centennale
Sans rupture de digue

ECHELLE : 1/5000

ARRETE DE PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°2 DU PPRI : 7 FÉVRIER 2020
MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU : 21 SEP. 2020 AU 23 OCT. 2020
ARRETE D'APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PPR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ

Le Préfet des Alpes-Maritimes
4398

Bernard COLLAZ

- emprise impacté par les travaux
- qualification de l'aléa pour le scénario 2
- tres fort
- fort
- modéré
- faible
- nul
- parcelles
- bâtis du cadastre

